



ADMISSION

Le parcours s'adresse aux étudiants ayant validé un niveau Bac+4 dans le domaine de l'écologie en priorité, mais il est accessible aux étudiants issus d'autres formations (paysagisme, géographie) (sous réserve de connaissances en écologie). L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation.
Modalités : sur dossier et entretien.



PROCÉDURE POUR CANDIDATER

Connectez-vous sur la plateforme de l'Université Paris Saclay : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/etre-candidat-a-nos-formations>

Métiers visés

Métiers de l'ingénierie écologique, du paysagisme, de l'urbanisme, de conseil en développement durable, de la concertation, de l'aménagement durable, de la communication liée à l'écologie.

Entreprises partenaires

Bureau d'études Ecosphère – Bureau d'études Thierry Jourdain Paysagistes, réseau REVER, associations A-IGéco, AFIE, union professionnelle du génie écologique, EIFFAGE, Ecotone, ELAN Challenger, ICE, Latitude UEP, MNHN (EPSCP), Communauté d'agglomération Grand-Paris Sud, Conseil Départemental de l'Essonne...

DÉVELOPPEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT

BAC +5

DÉVELOPPEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT MAS2 AEP

MASTER 2

BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE, ÉVOLUTION APPROCHE ÉCOLOGIQUE DU PAYSAGE



CONTACTS

Contacts filière

Enseignante responsable de la formation :
Sophie NADOT – sophie.nadot@u-psud.fr
Tél 01 69 15 56 65

Enseignante responsable de la coordination des enseignements :
Anne BREUIL – anne.breuil@paris.fr
Tél 01 53 66 14 00

Enseignant responsable de la mention :
Stéphane BAZOT – stephane.bazot@u-psud.fr

Secrétariat :
Guylaine CLEMENCON – guylaine.clemencon@u-psud.fr
Tél 01 69 15 77 37

Contacts CFA UNION

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :
www.cfa-union.org

Conception : Sandrine Dorsemaine.com



www.cfa-union.org





LIEU DE LA FORMATION

- Université Paris-Saclay, pilotée par l'Université Paris-Sud, campus d'Orsay et de Sceaux
- AgroParisTech, Campus Claude Bernard, Paris - Sorbonne Université, site de Jussieu, Paris - Ecole du Breuil, Paris



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Avec la publication de la loi sur la biodiversité en août 2016, il devient crucial de former des écologues-paysagistes alliant de solides compétences en écologie avec la maîtrise du projet de paysage, capables de concevoir et de gérer les espaces verts fonctionnant comme des écosystèmes autonomes. Le parcours Approche écologique du paysage (AEP) vise à former des futurs professionnels de niveau bac+5 ayant une double compétence en écologie et en paysage, capables de concevoir et gérer des projets de paysage urbains avec la maîtrise des outils de l'ingénierie écologique et de l'ingénierie urbaine. Cette formation répond ainsi aux préoccupations paysagères des écologues professionnels grâce à la complémentarité conjuguée des compétences des partenaires impliqués.



RYTHME DE L'ALTERNANCE

1 an. Volume horaire : 434 heures .

Alternance : 2-3 semaines en entreprise/2 semaines en formation à partir de début septembre et jusqu'à mi-avril. Puis période bloquée en entreprise.

Investissez dans vos futurs talents

Coût de formation finançable par la Taxe d'apprentissage ou OPCA pour les contrats de professionnalisation

Pour plus d'informations :
www.cfa-union.org



BAC+5 - MASTER 2 BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE, ÉVOLUTION APPROCHE ÉCOLOGIQUE DU PAYSAGE

MAS2 AEP



TYPE DE CONTRAT

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances générales		
Droit de l'environnement	Connaissances en droit de l'environnement, notamment droit des pollutions et des nuisances et protection des espaces naturels	25 h
Connaissances en écologie et urbanisme		
Ingénierie et services écologiques	Notions fondamentales en ingénierie écologique	42 h
Milieux aquatiques : qualité et gestion	Fonctionnement des écosystèmes aquatiques d'eau douce en vue de leur étude et leur gestion ; réglementations en vigueur dans la gestion des milieux aquatiques	30 h
Urbanisme	Techniques et arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains	40 h
Méthodologies en écologie et projet de paysage		
Enjeux professionnels	Sensibilisation aux métiers et institutions ou entreprises du secteur de l'ingénierie écologique	42 h
Etude paysagère appliquée	Intégration des connaissances d'écologie et d'urbanisme acquises dans les autres enseignements dans un projet d'aménagement paysager	70 h
Gestion de projet d'aménagement paysager	Outils nécessaires à la conception et la réalisation d'un projet d'aménagement paysager. Maîtrise du langage, de l'ingénierie et des procédures règlementaires (notamment connaissance des marchés publics)	35 h
Mise en situation		
Projet tuteuré	Travail en petit groupe et en autonomie partielle autour d'un projet au thème défini par l'équipe pédagogique. Enseignement présentiel : conférences, formation aux SIG (systèmes d'information géographique), séances en anglais de mise en situation	150 h
Entreprise	Travail en entreprise autour des missions confiées par l'employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage et correspondant à la thématique de la formation	
TOTAL		434 h